



## MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - UNE EDUCATION POUR DEMAIN (UEPD)



Claire-Marie  
AGNUS



Fabienne  
BEYLIER



Jane  
DEPUSSE  
*Membre du Bureau*



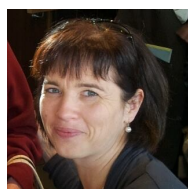
Clermonde  
DOMINICE



Michèle  
DUBUISSON



Bettina  
ERNST  
*Membre du Bureau*



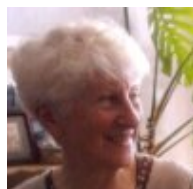
Cécile  
GINHOUX  
*Membre du Bureau*



Christine  
GOLETTA



Saran  
KABA  
*Membre du Bureau*



Suzanne  
LACHAISE  
*Membre du Bureau*



Michèle  
MALLEBAY-VACQUEUR  
*Membre du Bureau*



Cécile  
MAMALIS  
*Membre du Bureau*



Véronique  
RODOZ  
*Membre du Bureau*



Lois  
ROSE



Christiane  
ROZET

### NOS CONSULTANTS



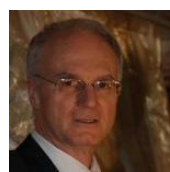
Christiane  
LAURENT



Maurice  
LAURENT



Anne  
BINZ



Bruno  
LECONTE



Véronique  
LEVAL



Nathalie  
REMENANT

### MEMBRES SUPPLÉANTS

## Extraits de nos Statuts consultables en ligne

<http://www.uneeducationpourdemain.org/wp-content/uploads/2014/11/Statuts-de-lassociation1.pdf>

L'Association Une Education Pour Demain (UEPD) est régie par la loi du 1er juillet 1901 (association à but non lucratif). UEPD regroupe des formateurs, des enseignants, des parents, des orthophonistes ainsi que d'autres personnes qui s'intéressent à la pédagogie de Caleb Gattegno et mettent en pratique la subordination de l'enseignement à l'apprentissage.

**Le but général de l'Association est de contribuer à la réflexion, à la recherche et à la formation continue dans le cadre évolutif de la science de l'éducation.**

Reconnaissant la nécessité d'une évolution permanente des processus d'éducation et s'inspirant notamment des recherches de Caleb Gattegno, l'Association a comme objectifs fondamentaux les études ci-dessous et leur mise en œuvre pratique sur le plan pédagogique :

- l'éducation à la conscience et à la connaissance de soi et d'autrui ;
- les processus de construction des savoirs et des savoir-faire favorisant l'autonomie et l'indépendance, et permettant en conséquence la prise de responsabilité ;
- les processus et conduites pédagogiques permettant de subordonner l'enseignement aux apprentissages.

**Au fur et à mesure de sa progression vers les objectifs ci-dessus définis, l'Association sera amenée à :**

- proposer des approches et des moyens pédagogiques visant à assurer simultanément l'éducation des personnes et la réussite de leurs apprentissages fondamentaux que sont :
  - la langue écrite et orale, la mathématique ;
  - les langues étrangères, les sciences, les sciences sociales, les arts ;
- œuvrer dans le cadre général de l'amélioration de l'enseignement, à la réduction des phénomènes d'échec scolaire, d'analphabétisme et d'illettrisme et, par voie de conséquence, contribuer à la diminution du phénomène d'exclusion.

### Les moyens d'action de l'Association UEPD

A l'intention des professionnels de l'éducation (enseignants, orthophonistes, formateurs dans le domaine de l'illettrisme et de l'alphabetisation, parents.), l'Association **organise des sessions de réflexion, de formation et d'échange** entre praticiens.

Elle **favorise et coordonne le suivi et l'évaluation de processus éducatifs** mis en œuvre en divers lieux.

Elle **encourage la conception, favorise le développement et facilite la diffusion des travaux, livres, manuels et matériels pédagogiques** compatibles avec son but et ses objectifs.

Elle **édite et distribue, dans la mesure de ses moyens, des traductions, comptes rendus, livres et manuels** compatibles avec son but et ses objectifs.

Elle **finance, dans la mesure de ses moyens, le développement de matériels éducatifs et pédagogiques** compatibles avec son but et ses objectifs.

Elle **vend ses services et les matériels pédagogiques et éducatifs** compatibles avec son but et ses objectifs afin, et **seulement afin de pouvoir financer les projets** conformes à son but et à ses objectifs.

Elle **entreprend, plus généralement, toute action se rattachant directement ou indirectement à son but et à ses objectifs.**